Présidence

LUNDI 6 DÉCEMBRE 2010

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Le lundi 6 décembre 2010, M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, a reçu M. Boni Yayi, président de la république du Bénin.

Après avoir remercié M. André Flahaut pour son accueil, M. Boni Yayi exprime l'espoir de voir la Belgique continuer à soutenir son pays.

Il souligne que la démocratie constitue, par excellence, la condition de base permettant l'accès de la population à la prospérité. A cet égard, la Belgique peut se prévaloir d'une tradition séculaire, tandis qu'au Bénin, l'instauration de la démocratie ne remonte qu'à quelques décennies…!

L'éradication de la pauvreté est pour lui un objectif prioritaire. Chacun doit avoir accès aux droits sociaux bien que le respect des droits d'autrui doive toujours primer le droit social en tant que tel.

Le président du Bénin aborde ensuite la question de l'appauvrissement réel de son pays à la suite de la crise financière et des récentes inondations.

Dans la perspective des prochaines élections présidentielles de 2011, le Bénin prépare des listes électorales transparentes. Tous les moyens techniques sont mis en œuvre pour que l'infrastructure nécessaire soit en place à cet effet.

M. André Flahaut, président de la Chambre, souligne qu'une législation efficace sur le financement et les dépenses des partis politiques constitue le fondement solide d'un régime politique démocratique.

Il confirme l'importance de la lutte contre la pauvreté pour œuvrer au bien-être de la population béninoise.

Il félicite par ailleurs les étudiants béninois pour leur participation à l'École royale militaire.

Enfin, Il souligne que la section bilatérale Belgique-Bénin du Groupe belge de l'Union interparlementaire a à nouveau été constituée depuis les élections fédérales de juin de cette année.